

# Journal Communautaire



St-Omer



Mai / Juin 2018

*Le conseil en bref...*

## *Inauguration*

*Pour ceux qui ont oublié de s'inscrire pour l'inauguration de la nouvelle salle communautaire multifonctionnelle, il est encore le temps de le faire d'ici au 11 mai. Bienvenue à tous !*

## *Offre d'emploi*

### **Journalier Saisonnier / Occasionnel**

La Municipalité recherche une personne pour du travail occasionnel

Principales tâches :

- Assister l'employé de voirie au besoin pour divers travaux
- Entretien des infrastructures (bureau municipal, salle communautaire, parc, toilette publique et garage)
- Peinture
- Menuiserie (légère)
- Toute autre tâche selon les besoins de la Municipalité.

La personne devra être disponible et disposée à travailler sur appel et de façon occasionnelle. Les heures peuvent varier d'une semaine à l'autre allant de 0 à 40 heures.

Exigences :

- Bonne capacité physique
- Capacité de travailler en équipe
- Avoir un permis de conduire valide
- Être poli(e), courtois(e) et avoir de l'entregent.

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre d'emploi, vous êtes priés de déposer votre Curriculum vitae au plus tard vendredi le 1<sup>er</sup> juin au bureau municipal.

Salaire à discuter.

Notez que seuls les candidats(es) retenus seront contactés.

## **Cueillette des appareils électroniques**

Du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2018

Prenez note que désormais, seulement les appareils électroniques **communicants** sont acceptés au point de dépôt :

Téléviseurs, écrans, ordinateurs, téléphones, décodeurs, photocopieurs, imprimantes, radios émetteurs, systèmes de son, etc...

**Tous les autres appareils électriques vont dans le bac VERT.**

Merci de votre attention et de votre collaboration !

### **Cueillette des ordures monstres**

La cueillette des ordures monstres se fera **jeudi le 24 mai**. Pour tous ceux qui sont sur le parcours du transporteur, vous pouvez déposer vos articles au bord de la route. **Pour tous les autres, vous devez emporter vos ordures monstres au bureau municipal AVANT la date de cueillette.**

Comme à l'habitude, il est interdit de jeter des débris de construction, des pneus et des téléviseurs.

### **Gratuité à l'Écocentre – Projet pilote**

**Pour l'année 2018, un projet de gratuité a été mis en place par la régie et les municipalités afin d'accepter gratuitement et en tout temps du matériel à l'Écocentre.**

**Cependant, des coûts s'appliqueront pour les ordures monstres et ménagères. (164,73\$ la tonne + 5,00\$ pour la pesée)**

# Écocentre :

Pour récupérer le bardeau,  
bois, tubulure, pneus,  
peinture, appareils  
électroniques. *Gratuit*

Le bois et le bardeau sont ramassés par Conteneur KRT de Rivière-du-Loup : les pneus par Recyc-Québec; la peinture par Laurentide ReSource et les appareils électroniques par le CFER de Bellechasse.



# Transbordement :

Déchets et récupération  
Cueillettes hebdomadaires  
résidentielles

Expédiés au site d'enfouissement  
de St-Rosaire

164.73 \$/tonne



Savez-vous que...

Dans le cadre de l'application de la Politique familiale municipale...

La Municipalité de St-Omer a exempté depuis son adoption, 5 et bientôt 6 familles du paiement des droits sur les mutations immobilières. En effet, dans le but d'inciter les familles à s'installer chez-nous, cette exemption permet aux nouveaux propriétaires résidents et parents d'enfants mineurs d'utiliser cet argent à d'autres fins et aussi, se sentir accueillis dans leur nouveau milieu !



### Rappel concernant le Règlement #110 sur les animaux

Nous tenons à vous rappeler qu'il est de votre devoir d'obtenir une licence pour votre chien et aussi de vous assurer qu'il demeure en tout temps sur votre propriété. En cas de plainte, les propriétaires s'exposent à une amende de 200\$ plus les frais.

*Merci de bien vouloir vous conformer aux dispositions de ce règlement pour la sécurité de votre animal et de tout le monde!*



## Bibliothèque municipale

*Nouveaux livres ajoutés mensuellement*

*Séries d'auteurs québécois et internationaux*

*Faits vécus, romans, littérature*

*jeunesse pour tous les âges*

## **Tirages périodiques**

*Venez voir ce que votre bibliothèque a à vous offrir !*

*Ouverte les lundis de 13h à 14h et les vendredis  
de 18h30 à 20h*

---

### **Visite en prévention des incendies**

**Si vous n'avez pas eu votre visite en prévention des incendies, communiquez avec le bureau municipal pour convenir un rendez-vous ! Toutes les visites se font après 16h selon vos disponibilités. Merci de votre collaboration !**

## Comment faire un feu de camp en toute sécurité?

Le feu de camp ne nécessite pas de permis, mais sachez qu'il fait partie du règlement municipal en prévention des incendies de votre municipalité. Bien qu'il y ait eu des périodes abondantes de pluie depuis le début de l'été, vous devez toujours faire preuve d'une grande prudence avec un feu de camp qui fait partie de la catégorie des feux de plaisance, tout comme un feu dans un foyer en pierres ou préfabriqué.



Voici quelques conseils :

- Choisissez un emplacement à l'abri du vent et à proximité d'une source d'eau;
- Faites votre feu sur une surface rocheuse ou un sol dénudé;
- Laissez une zone libre d'au moins 3 mètres entre le feu et les bûches, les souches, les arbres et les branches au-dessus des flammes;
- Laissez une zone libre de 15 mètres entre le feu et les bâtiments ou les tentes;
- Dégagez un espace (d'environ 2 mètres de largeur) autour de l'emplacement du feu;
- Raclez la zone jusqu'au sol;
- Assurez-vous d'avoir un seau d'eau et une pelle pour maîtriser le feu;
- Les petits feux sont plus sécuritaires, plus faciles à maîtriser et plus faciles à éteindre;
- Les flammes ne devraient pas dépasser un mètre de hauteur et un mètre de largeur
- Un petit feu empêchera également vos récipients de cuisson de noircir et vous permettra d'être plus près pour la cuisson des aliments;
- Ne laissez jamais votre feu sans surveillance;
- Si vous allumez un feu de camp, il vous incombe de le surveiller, de le maîtriser et de l'éteindre.

Pour éteindre votre feu de camp :

- Versez beaucoup d'eau sur le feu de camp
- Remuez les cendres avec un bâton
- Versez encore de l'eau dessus

Répétez ces trois étapes jusqu'à ce que :

- Les cendres ne sifflent plus
- Toutes les cendres aient l'air mouillées
- Il n'y ait plus de fumée qui se dégage des cendres

Bonne saison estivale!

Bertrand Galipeau  
Préventionniste en sécurité incendie  
MRC de L'Islet  
418 598-3076, poste 240

Un jeune artiste de notre localité, Frederick Leblanc, nous offre désormais des caricatures d'actualité. C'est donc avec plaisir que nous vous les présentons!



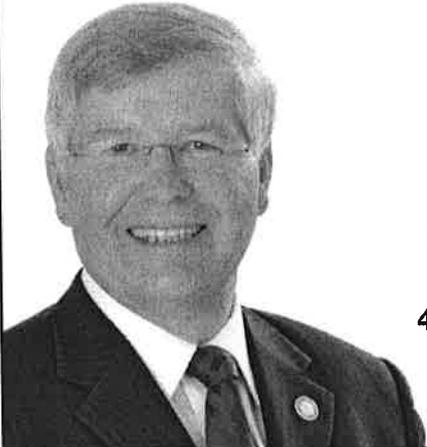
Rencontre  
Trump  
et  
Kim  
Fin  
Mai.

## *Activités à venir...*

Surveillez le prochain journal pour l'organisation du prochain rassemblement estival...

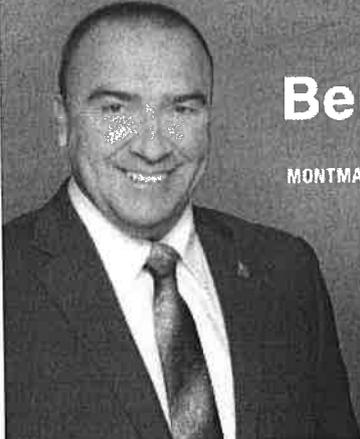
## *Petites annonces*

Vous avez des articles à vendre ou à donner, vous offrez un service ou recherchez un service, vous êtes invités à publier vos annonces ici et sans frais !



  
ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

**Norbert Morin**  
Député Côte-du-Sud  
418 234-1893 • 418 492-7730  
1 866 774-1893  
nmorin-cds@assnat.qc.ca



**Bernard Généreux**  
Député fédéral  
MONTMAGNY – L'ISLET – KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP

bernard.genereux@parl.gc.ca  
1-855-881-9876



# Jeux

Sudolettre 060508 Niveau Facile

LES LETTRES : J A C T E R O N S



		J	C		R		T	
R	C		N	S		A		
					A	R	C	
J				C	O		R	
C								T
	E		S	R				A
	S	E	O					
		C		T	N		O	E
	O		E		S	T		

Offert par <http://www.funmeninges.com/sudolettre.html>



				6	2		9		
			4				1	6	
					9		8	3	4
8	6				1				3
	9						2		
7		3	8				6	5	
2				3	8				
1		7		5					
			2				5		

## Ressources communautaires et services

### Tel-Écoute DU LITTORAL

Vous ressentez le besoin de parler à quelqu'un? Vous vivez une période difficile? Tel-Écoute est là 7 jours sur 7, de 18h à 3h du matin.

Anonyme et confidentiel

1 877 559-4095



Transport  
adapté et  
collectif à  
prix  
abordable.

418 356-2116



Vous êtes âgé entre 16 et 35 et vous recherchez un emploi?

Pour trouver sans détour, contactez le carrefour au

418 359-3730



maison  
De LA FAMILLE  
de la MRC de L'Islet

Halte Garderie

Service de garde communautaire  
pour les enfants de 18 mois à 5 ans.  
Contribution abordable.

Pour informations, Isabelle Bourgault

418 356-3737 poste 105



Maison d'aide et d'hébergement  
pour femmes victimes de violence  
conjugale

418 247-7622

1 800 363-9010



Coopérative de  
services à domicile  
L'Islet Nord-Sud

Une aide domestique professionnelle et discrète, des services d'aide pour tous vos besoins, une meilleure qualité de vie, un soutien chaleureux...

418 598-7488

# Pair

Une présence rassurante !

Service gratuit qui assure un suivi téléphonique pour la prise de médicaments et la vérification de l'état de santé afin de favoriser le maintien des personnes âgées ou en perte d'autonomie à leur domicile.

418 248-7242



Circulez à travers la MRC et vers Montmagny et La Pocatière. C'est la solution idéale pour vous rendre aux différents commerces et services de la région !

1 844 598-8950 24h à l'avance

## CALENDRIER MAI 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3 <i>Récupération</i>	4 <i>Bibliothèque</i>	5
6	7 <i>Bibliothèque</i> <i>Réunion conseil</i>	8	9	10 <i>Ordures</i>	11 <i>Bibliothèque</i>	12
13	14 <i>Bibliothèque</i>	15	16	17 <i>Récupération</i>	18 <i>Bibliothèque</i>	19
20	21 <i>Bibliothèque</i> <i>et bureau fermés</i>	22	23	24 <i>Ordures</i> <i>Monstres</i>	25 <i>Bibliothèque</i>	26 <i>Inauguration</i> <i>salle</i> <i>communautaire</i>
27	28 <i>Bibliothèque</i>	29	30	31 <i>Récupération</i>		

# CALENDRIER JUIN 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1 <i>Bibliothèque</i>	2
3	4 <i>Bibliothèque Réunion conseil</i>	5	6	7 <i>Ordures</i>	8 <i>Bibliothèque</i>	9
10	11 <i>Bibliothèque</i>	12	13	14 <i>Récupération</i>	15 <i>Bibliothèque</i>	16
17	18 <i>Bibliothèque</i>	19	20	21 <i>Ordures</i>	22 <i>Bibliothèque fermée</i>	23
24	25 <i>Bibliothèque et bureau fermés</i>	26	27	28 <i>Récupération</i>	29 <i>Bibliothèque fermée</i>	30